

Licence professionnelle Développement durable et énergies renouvelables

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement durable et énergies renouvelables. 2012, Université de Lorraine. hceres-02027855

HAL Id: hceres-02027855

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027855>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Développement durable et énergies
renouvelables

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Développement durable et énergies renouvelables

Dénomination nationale : SP2-Energie et génie climatique

Demande n° S3LP130004787

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Cosnes et Romain (Longwy), Thionville et Luxembourg
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2009, cette licence est portée par l'IUT Henri Poincaré de Longwy en association avec l'IUT Paul Verlaine de Thionville et l'Institut de Formation Sectorielle du Bâtiment de Luxembourg. Elle vise à former des personnes compétentes dans le conseil, le diagnostic, la conception, la fabrication, l'intégration, la maintenance et l'exploitation de systèmes de maîtrise d'énergie efficaces et renouvelables (bâtiment, transports et valorisation des déchets).

Les emplois qui sont ceux de techniciens, de responsables, de consultants en énergie, supposent en sus des compétences techniques, celles de conduite de projet et de management d'une petite équipe. Bien que récente et malgré une offre de formation importante dans la région lorraine, son attractivité est forte et croissante (six candidats pour une place). Les enseignements ont lieu en majorité à Longwy mais certains modules se déroulent à Thionville et à Luxembourg. Elle est actuellement proposée en formation initiale mais peut accueillir aussi un public restreint de formation continue (contrats de professionnalisation).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Tout d'abord, il faut souligner l'important travail fait par les responsables de cette licence pour réaliser un bilan complet et prospectif alors que la licence n'avait connu jusque-là que deux promotions dont l'une venait de sortir au moment de sa réalisation. On peut ainsi constater la réactivité du conseil de perfectionnement, équilibré et fréquemment réuni, qui a déjà su proposer des modifications de contenus pour tenir compte des retours d'expérience et des remarques des partenaires lors des réunions de pilotage avec les représentants des différentes branches des activités concernées (bâtiment, automobile, producteurs d'énergie, valorisation déchets) et les organismes comme le MEDEF (UIMM). Ce bilan à deux ans montre de manière très claire le bon démarrage de la formation.

Il est vrai que les fondements sont solides tant du côté universitaire que professionnel. Ils associent en effet les compétences de deux IUT et d'un Centre de formation luxembourgeois et reposent sur de forts partenariats professionnels : cluster d'entreprises Eden Green Valley transfrontalier (Lorraine Nord, Belgique Sud, Luxembourg), le Pool Eolien du Pays Haut, le groupe Barisien, les groupes Delphi, Air Liquide, Mital, PSA, Véolia, EDF, le CNPE de Cattenom, la Fédération du Bâtiment de Meurthe et Moselle, Wissmann photovoltaïque et solaire thermique, l'Ademe, et les collectivités territoriales (Région Lorraine). L'exposé sur la genèse de cette licence est très éclairant sur la démarche raisonnée et méthodique suivie par l'établissement pour lui permettre de s'installer rapidement dans le paysage lorrain. A souligner la bonne prise en compte de la dimension transfrontalière et les perspectives ouvertes par la réflexion sur l'offre de formation (licence professionnelle et master) de ce domaine professionnel élargie à la Belgique et au Luxembourg (co-diplômations éventuelles).

Le projet pédagogique est solide, les contenus bien adaptés et les modalités d'évaluation des connaissances et compétences présentées de manière originale et convaincante. On s'étonnera d'autant plus que ne soit pas respecté totalement le cahier des charges de la licence professionnelle (arrêté de 1999) sur plusieurs points : poids du projet tuteuré inférieur à 25 %, non séparation du projet tuteuré et du stage, cohérence de la répartition des crédits européens au semestre 6. La politique de stage, leur suivi et leur validation, la réalisation des projets tuteurés sont conformes aux attentes et manifestent la bonne implication des professionnels. Si l'organisation des enseignements sur les trois sites partenaires afin de valoriser compétences et équipements de chacun et permettre aussi l'immersion des étudiants dans des contextes économiques et professionnels différents, est présentée, rien n'est dit de la manière dont les étudiants sont pris en charge pour leurs déplacements, ce qui est regrettable.

L'équipe pédagogique, nombreuse du fait des partenariats, est bien équilibrée et l'articulation des compétences des composantes associées cohérente. Son pilotage, qui est certainement très lourd, est à l'évidence efficace. La part d'enseignement assurée par des intervenants professionnels est conforme (on pourrait néanmoins suggérer une légère augmentation) et leurs compétences très bien adaptées aux besoins de la formation. Au-delà de l'enseignement, la participation des professionnels est forte à toutes les étapes de la licence attestant ainsi de son très bon adossement au contexte économique régional.

Bien que très récente, cette licence a immédiatement trouvé son public. C'est un bon point car si ce domaine bénéficie d'un fort engouement au niveau des étudiants et si l'offre des formations situées en amont (DUT et BTS) est très riche en Lorraine, la concurrence est importante au niveau régional et national. Même si raisonner sur deux promotions est difficile, on soulignera que l'aire de recrutement s'élargit parallèlement à l'augmentation des demandes. Par contre, elle demeure dominée de manière écrasante par les titulaires de DUT (surtout *Génie électrique* et *Génie thermique*) et de BTS (spécialités identiques). La part des étudiants de licence générale est marginale malgré la mise en place d'un module passerelle entre la licence *Sciences pour l'ingénieur* et les diverses licences professionnelles qui pourraient accueillir leurs étudiants. De plus, des modules de mise à niveau sont intégrés dans la licence même afin d'accueillir des publics diversifiés. Si la part des étudiants venus de l'établissement est plutôt faible (il existe un éventail très important de licences professionnelles locales), elle est nettement plus forte au niveau des inscrits, les candidats éloignés préférant s'inscrire en proximité lorsqu'ils sont acceptés. Aux étudiants de formation initiale issus de DUT et BTS s'ajoute un stagiaire de formation continue (contrat de professionnalisation dans le cadre de reconversion d'emploi).

Le suivi du devenir des diplômés est assuré de manière systématique. Les données de la première promotion sont bonnes au plan quantitatif (taux d'emploi et faible durée d'attente) et excellentes au plan qualitatif : très bonne adéquation emploi/formation (vérifiée aussi par enquêtes auprès des entreprises accueillant les stagiaires). Par contre, on note une part non négligeable de poursuites d'études. La seconde promotion confirme ces tendances : en septembre, huit des 20 diplômés sont en emploi dont cinq l'ont obtenu immédiatement et un nombre égal est en poursuite d'études. Les responsables sont alertés par cette situation qui non seulement pourrait fragiliser à terme la licence mais qui par ailleurs pourrait fausser le marché de l'emploi car ne serait plus satisfaite la forte demande de techniciens très qualifiés provenant en particulier des PME.

En effet, les poursuites d'études ne semblent pas ici découler majoritairement de difficultés d'insertion, malgré la crise et le changement de politique vis-à-vis des conclusions du « Grenelle » de l'environnement, mais d'une volonté d'entrer en master ou Ecoles d'Ingénieurs. Un message plus ferme au moment du recrutement, l'introduction d'entretiens pourraient être des pistes pour éviter la récurrence de cette situation.

L'autoévaluation conduite avec sérieux par l'université a pointé avec pertinence la question de l'organisation de l'offre de formation lorraine dans ce domaine, les responsables de cette licence et le conseil de perfectionnement s'étant déjà penchés sur la question. La fusion prévue en 2015 de cette licence avec celle développée à Epinal et Nancy (elle-même issue d'une fusion) est une piste intéressante, et il conviendrait certainement d'élargir la réflexion à la licence *GREEN* de Metz afin de rendre l'offre plus lisible et plus complémentaire. En effet, comme le dossier le souligne, les aléas de la situation économique obligent à bien dimensionner l'offre tout en satisfaisant les besoins diversifiés des entreprises. Sur ce plan, le choix d'ouvrir une licence plus « généraliste » pourrait s'avérer avoir été très judicieux.

- Points forts :
 - Le bon positionnement de la formation.
 - La synergie avec le milieu professionnel.
 - La bonne prise en compte de la dimension transfrontalière.
 - La solidité de l'équipe pédagogique et sa forte réactivité.

- Points faibles :
 - Le non respect de certains éléments de l'arrêté de 1999.
 - Les poursuites d'études.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de réviser très rapidement l'organisation des études pour la mettre en conformité avec l'arrêté de 1999. Une augmentation du volume horaire assuré par des intervenants professionnels, serait utile.

Une vigilance accrue vis-à-vis des poursuites d'études (si cela se confirme) est nécessaire. Il serait bon que les instances de la nouvelle Université de Lorraine poursuivent la réflexion sur l'offre de formation du domaine et ceci, au-delà de la fusion prévue.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : Non notée

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

	Année (1) 2008/2009	Année (2) 2009/2010	Année (1) 2010/2011
Nombre d'inscrits		24	25
Taux de réussite		96 %	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2		0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT		54 %	48 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS		41 %	52 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)		95 %	96 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue		0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)		5 %	4 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels		28,90 %	28,90 %

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité

ENQUETES NATIONALES	Année (2) 2008/2009	Année (2) 2009/2010	Année (2) 2010/2011
Taux de répondants à l'enquête		*	*
Pourcentage de diplômés en emploi (3)		*	*
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)		*	*
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)		*	*
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	Année (2) 2008/2009	Année (2) 2009/2010	Année (2) 2010/2011
Taux de répondants à l'enquête		81,80 %	100 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)		66,80 %	32 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)		27,70 %	32 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)		5,50 %	16 %
Pourcentage d'étudiants session septembre		0 %	20 %

(1) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre

La création très récente de notre formation n'a pas permis, étant donné l'intervalle de temps réduit, de disposer des (peut être) 2 dernières années (en comptabilisant 2011). Pour ces mêmes raisons, les enquêtes de suivi propre ont été menées les tous premiers jours de ce mois de septembre.

(2) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité

* Données non disponibles car la licence dont il est question n'a que 2 années d'existence.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles - Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Développement durable et énergies renouvelables

Dénomination nationale : SP2-Energie et génie climatique

Demande n° S3LP130004787

Nous avons pris connaissance avec attention de la fiche d'évaluation de l'AERES que vous nous avez faite parvenir. Celle-ci est bien menée dans l'ensemble, l'analyse est minutieuse et révèle une analyse détaillée.

Certains des points évoqués, comme les points forts ou l'un des deux points faibles (le non-respect de certains éléments de l'arrêté de 1999 qui avaient échappé à notre vigilance) me semblent tout à fait recevables et pour **le point négatif évoqué sera promptement modifié pour être en conformité.**

Cependant, le second point faible nous apparaît comme plus discutable : **en effet comment interdire une poursuite d'étude a une personne majeure diplômée (avec d'excellentes moyennes de surcroit) ne faisant plus partie de l'établissement ? Ne faudrait-il pas rechercher ce genre de 'responsabilité' en réalité au sein des établissements recruteurs ?**

En ce qui concerne les « recommandations pour l'établissement », la demande de mise en conformité avec l'arrêté de 1999 nous semble nécessaire. **Nous veillerons donc à augmenter le poids du projet tuteuré, à séparer le projet tuteuré du stage et à mettre en cohérence la répartition des crédits ECTS au deuxième semestre.**

Quant à la part des professionnels, certes **celle-ci peut toujours être améliorée et nous nous y employons continument, mais une masse de 160 heures prodiguée par ceux-ci constitue aussi un score de près d'un tiers des enseignements, ce qui n'est pas si mal.**